

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1974)  
**Heft:** 293

**Rubrik:** Annexe de l'éditorial

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les nouveaux xénophobes: la tare des cantons industrialisés

La votation du 20 octobre a marqué un net recul des mouvements nationalistes. L'examen comparatif des cantons en 1970 et en 1974 oblige cependant à préciser cette constatation (voir page 1).

En 1974 comme il y a quatre ans<sup>1</sup> on trouve un groupe de cantons, semblables par leurs caractéristiques démographiques et économiques, et qui apportent un soutien important à ce genre d'initiative. Dans ces cantons l'agriculture occupe une place de choix, l'homogénéité culturelle est élevée, la population peu nombreuse et le niveau de qualification des personnes actives est faible; au cours de la dernière décennie le nombre des personnes actives dans l'agriculture n'a que peu faibli, la population et le niveau de qualification ont faiblement augmenté et l'homogénéité culturelle s'est maintenue. Enfin en ce qui concerne le revenu par tête ces cantons se situent au-dessous de la moyenne suisse. On peut les qualifier de cantons

<sup>1</sup> Nous utilisons ici les données présentées par Toni Holenweger et Rolf Nef dans la « National Zeitung » du 25 octobre 1974.

« périphériques » par opposition aux cantons « centraux » qui présentent des caractéristiques inverses.

En 1970 déjà, on avait tenté d'expliquer l'attitude de ces cantons, qui abritent la plus faible proportion d'étrangers, comme une protestation contre un développement économique auquel ils ne participent pas matériellement et qui heurte leurs valeurs. Cette explication reste donc valable en 1974.

Mais lors de la dernière votation un phénomène nouveau apparaît qui présente un grand intérêt; c'est l'apparition de cantons industrialisés dans le groupe de ceux qui ont le plus soutenu l'initiative de l'Action nationale; en effet, si en 1970 les cinq cantons appuyant le plus l'initiative Schwarzenbach étaient tous périphériques, en 1974 on trouve parmi les cinq plus forts partisans du « oui », Bâle-Ville et Berne.

L'examen du recul des acceptants entre 1970 et 1974 est encore plus significatif: parmi les cinq cantons où le « oui » a subi le plus fort recul depuis 1970 il y a quatre cantons périphériques;

*Un certain nombre de données statistiques méritent d'être mises en évidence après la votation du 20 octobre.*

*1. Par rapport à 1970 les cantons où le « oui » a subi le recul le plus sensible :*

- Uri (de 63 à 44 % de « oui »),
- Valais (de 46 à 29 %),
- Obwald (de 54 à 36 %),
- Fribourg (de 51 à 34 %),
- Lucerne et Nidwald (de 55 à 39 %).

*2. Par rapport à 1970, les cantons où le « oui » a le moins reculé :*

- Bâle-Ville (de 46 à 41 % de « oui »),

- Bâle-Campagne (de 40 à 32 %),
- Glaris (de 46 à 38 %),
- Zurich (de 43 à 35 %),
- Appenzell Rhodes extérieures (de 43 à 34 %).

*3. Les cantons qui ont fourni les plus forts contingents de « oui » aux xénophobes :*

- en 1970 : Uri, Nidwald, Obwald, Lucerne et Schwyz.
- en 1974 : Uri (largement en tête), Schwyz, Berne, Appenzell Rhodes int. et Bâle-Ville (ces deux derniers presque à égalité).

or précisément ces cantons ont vu augmenter de manière significative le nombre des actifs dans les secteurs de l'industrie et de la construction. En revanche, parmi les cinq cantons où le « oui » a le plus faiblement reculé on trouve Zurich, Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Il faut donc admettre qu'en quatre ans un déplacement des soutiens aux mouvements xénophobes de la périphérie vers le centre s'est produit.

On a déjà souligné la relation inverse qui existe entre la proportion des « oui » et la proportion d'étrangers dans un canton: plus la proportion d'étrangers est forte, moins celle des « oui » est élevée. Cette relation n'est pas exacte; le facteur culturel entre en jeu puisqu'à proportion égale d'étrangers les Romands rejettent en moyenne plus fortement l'initiative que les Alémaniques. Ce n'est pas tout: en 1974 on trouve un groupe de sept cantons où la proportion des étrangers est identique mais dont le soutien à l'initiative varie de moins de 30 % à plus de 40 % des suffrages exprimés. Il semble qu'une variable explique assez bien ces différences de comportement: c'est le degré de qualification des travailleurs étrangers. Ainsi le canton de Bâle-Ville abrite les étrangers les mieux qualifiés de la Suisse et il arrive largement en tête des sept cantons « égaux en étrangers » pour le soutien à l'initiative.

On peut donc penser que c'est non seulement le nombre d'étrangers que le travailleur suisse côtoie dans son activité professionnelle, mais surtout la place de ces étrangers dans la hiérarchie de la production qui détermine le vote positif du travailleur suisse. En effet l'occupation d'emplois subalternes par les immigrés a créé une amélioration relative du statut professionnel du travailleur suisse; dans ce sens ce dernier a intérêt à maintenir cette hiérarchie en votant « non ». Par contre, lorsque les travailleurs étrangers occupent des postes plus importants, ils entrent directement en concurrence avec les Suisses, d'autant plus que les salaires offerts aux étrangers sont généralement moins élevés. Dans ce cas les travailleurs suisses auraient des raisons de voter oui.